

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du mardi 12 novembre 2019

Présents : 27 29
Représentés : 5 3
Absent : 1 1

(D. CALLEWAERT, D. VINCENT, K. STINZY (jusqu'à la délibération n° 5) , M.BUNOZ, C. VALENTINO (jusqu'à la délibération n° 5)
(J. DESSEIGNE,)



*** Election d'un Secrétaire de séance :**

Madame Christiane BOISSELON est élue à l'unanimité.



Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ à l'unanimité :

- * instaure, à partir de 2019, la redevance pour occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité,
- * fixe le montant annuel de la redevance en fonction du linéaire en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente,
- * fixe le montant annuel de la redevance selon les plafonds fixés par décret et en prenant en compte la population totale comme référence de calcul,
- * fixe la revalorisation annuelle de la redevance selon le coefficient d'évolution maximal fixé par décret ;

➤ à l'unanimité :

- * instaure la redevance d'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité et de gaz,
- * fixe le mode de calcul conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire et en prenant en compte la population totale comme référence de calcul,
- * fixe la revalorisation annuelle selon le coefficient d'évolution maximal fixé par décret ;

➤ prend acte du rapport de la Société Publique Locale d'Efficacité Energétique OSER pour l'exercice 2018

➤ à l'unanimité :

- * sollicite le SDES pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électriques basse tension, de télécommunications et d'éclairage public) sur le secteur de la route du Tremblay (RD 14),
- * autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage valant convention financière jointe relative aux travaux définis ci-dessus,
- * autorise Monsieur le Maire à signer l'annexe « prévisionnelle » jointe à la convention précitée et à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le recours à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou saisonnier et autorise les recrutements pour l'année 2020 ;

➤ à l'unanimité :

- * décide d'avoir recours aux services du groupement d'employeur GÉNIPLURI pour la gestion de contrat d'apprentissage ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la suppression de postes,
- * approuve la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la convention de mise à disposition d'une archiviste avec Grand Chambéry pour une durée de 15 jours en 2020.

*** SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * **prend acte** du Débat d'Orientaion Budgétaire 2020 ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2019.

*** SUR PROPOSITION DE CHRISTIANE BOISSELON, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * fixe les tarifs de vente des livres et ouvrages dans le cadre des braderies,
- * décide de reverser les recettes de ces braderies à des associations.

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la convention de fonctionnement du réseau « Le Bouquet des Bibliothèques ».

*** SUR PROPOSITION DE SÉBASTIEN BOLLON, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * rend un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A 43, telle qu'elle figure aux plans projets,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tout document inhérent aux remises foncières de ces voies à la commune (tous les frais relatifs à cette opération incombant à la société AREA).

*** SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILAUD, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de construction de tribunes couvertes de rugby,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC – programmation 2020) pour un montant estimatif de 635 000 € H.T.,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention,
- * sollicite dans ce cadre les subventions les plus élevées possibles de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou de tout organisme, ainsi que la possibilité d'engager les travaux sans attendre la notification des éventuelles subventions ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de construction d'une structure multi-sports,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC – programmation 2020) pour un montant estimatif de 85 000 € H.T.,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention,
- * sollicite dans ce cadre les subventions les plus élevées possibles de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou de tout organisme, ainsi que la possibilité d'engager les travaux sans attendre la notification des éventuelles subventions ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le projet de réfection de la voirie du chemin des Bollonnes,
- * sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC – programmation 2020) pour un montant estimatif de 101 200 € H.T.,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve les futurs travaux de création d'une installation de géothermie assistée par pompe à chaleur pour l'école la Villette et sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC – programmation 2020) pour un coût d'opération de 150 800 € H.T.,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve les futurs travaux de création d'une installation de géothermie assistée par pompe à chaleur pour la salle les Pervenches et sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental, au titre du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC - programmation 2020) pour un coût d'opération de 114 000 € H.T.,
- * sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention.

* **SUR PROPOSITION DE ERIC CARENCO, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide l'augmentation de l'enveloppe budgétaire relative aux subventions pour l'acquisition de véhicules à assistance électrique à 10 000 €,
- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'acquisition de broyeurs de végétaux et leur accorde les montants proposés.

* **SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux agriculteurs pour le recours aux bonnes pratiques agricoles et accorde au GAEC Savadoux le montant de subvention proposé.

Fait à La Motte-Servolex,
le 13 novembre 2019



Le Maire

Luc BERTHOUD

